



Programme
PARTENARIAL D'ACTIVITÉ
/ 2015



Approuvé par
l'Assemblée générale
du 5 décembre 2014

EDITO



Une nouvelle année s'annonce pour l'AUDAP, et comme il se doit, celle-ci est marquée par la mise en œuvre d'un nouveau programme partenarial d'activité. Pour 2015, le programme tel que présenté dans ce document démontre que malgré les mutations et les interrogations en cours dans nos collectivités, par rapport aux financements et aux futurs périmètres d'intervention, les demandes faites à l'équipe de l'agence d'urbanisme sont importantes et stratégiques pour l'avenir de nos territoires.

Après une année de transition marquée par une évolution importante de sa gouvernance, le programme partenarial 2015 élaboré par l'AUDAP, représente, pour une part, la poursuite de missions mais également, le lancement de chantiers initiés par de nouvelles équipes municipales et communautaires. Structure fortement partenariale, l'agence d'urbanisme l'est d'autant plus que lui sont confiées des missions autour desquelles se retrouve un nombre important de ses membres. Lieu des partenariats, l'AUDAP est un espace unique dans le territoire des Pyrénées Atlantiques et le sud des Landes qu'il nous appartient de faire vivre et fructifier.

L'agence d'urbanisme est un outil d'ingénierie présent sur notre territoire pour nous aider dans l'exercice de nos compétences en urbanisme et en aménagement du territoire. Etant donné la grande spécificité des sujets traités, toutes les collectivités ont un besoin de cet accompagnement. Je ne peux qu'encourager à ce que l'expertise et l'indépendance de l'AUDAP soient encore plus reconnues et utilisées qu'elles ne le sont par les collectivités de nos territoires. ■

Jean-René ETCHEGARAY

Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour

PRÉAMBULE

Le programme partenarial d'activité 2015 de l'AUDAP est construit à partir des besoins exprimés, ainsi que des propositions faites par l'agence et retenues par les partenaires. Il reprend la structuration telle qu'elle a été mise en place l'an passé pour présenter l'ensemble des missions proposées. Cette organisation du programme d'activité 2015 permet de montrer l'investissement de l'équipe de l'AUDAP sur de nombreuses échelles d'intervention allant des vastes territoires aux plus fins avec l'élaboration de projets permettant la mise en œuvre d'un urbanisme durable sur le terrain.

Ce programme partenarial d'activité s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations stratégiques énoncées dans le « Projet d'agence 2014-2016 ». Le Projet d'agence a précisé les champs et les échelles d'intervention ainsi que le positionnement de l'AUDAP en renforçant la volonté d'une plus grande mutualisation des missions entre les membres.

Le programme d'activité, tel que proposé, reprend pour une grande part la poursuite de missions en cours, ainsi que les besoins exprimés par les partenaires de lancement de nouvelles missions. Chacune de ces missions sera détaillée dans un document complémentaire après les séances de cadrage avec les partenaires.

« Cette année marque surtout le démarrage d'un investissement très important qui se prolongera sur plusieurs années, sur la planification intercommunale et l'élaboration des PLUi (...) L'AUDAP reste par ailleurs engagée dans l'élaboration de nombreux documents stratégiques et thématiques, avec des missions importantes sur la mobilité et l'habitat, dans les PDU, les schémas de mobilité, la mise en œuvre de PLH (...). La poursuite de la constitution des bases de données de la connaissance territoriales reste une des missions majeures

L'agence interviendra à de nombreuses échelles en 2015, mais cette année marque surtout le démarrage d'un investissement très important qui se prolongera sur plusieurs années sur la planification intercommunale et l'élaboration des PLUi. L'Agglomération Côte Basque Adour est le premier EPCI des Pyrénées Atlantiques à rentrer dans la construction de son PLU intercommunal. Elle souhaite que l'AUDAP soit fortement présente à ses côtés. Elle rejoint la Communauté de Communes du Seignanx dans cette planification intercommunale pour laquelle l'AUDAP intervient surtout sur la dimension des mobilités. L'Agglomération paloise sera en 2015 dans les prémices de ce dossier stratégique de PLUi.

L'AUDAP reste par ailleurs engagée dans l'élaboration de nombreux documents stratégiques et thématiques, avec des missions importantes sur la mobilité et l'habitat, dans les PDU, les schémas de mobilité pour le Conseil général 64, le suivi de la mise en œuvre des différents PLH pour l'ACBA, la CAPP et la CA Sud Pays Basque.

Par ailleurs, la poursuite de la constitution des bases de données de la connaissance territoriale reste une des missions majeures de l'AUDAP. Elle doit permettre de renforcer la constitution du système d'information géographique ainsi que l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs pour le suivi des SCoT et des politiques publiques du développement durable. Elle doit également permettre la poursuite de l'élaboration des observatoires sur l'immobilier tertiaire et sur la vie collégienne, sur la mobilité et sur les loyers privés. ■

SOMMAIRE

Edito	2
Préambule	3
A - Explorer les dynamiques territoriales	6
B - Construire les politiques territoriales	8
C - Mettre en œuvre les projets de territoire	10
D - Développer l'urbanisme durable	12
E - Conforter les observatoires et les données de la connaissance territoriale	14
F - Communiquer, sensibiliser	16
Tableau synthétique du programme partenarial d'activité	18
Organigramme	20



EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES

Une des priorités du projet d'agence 2014-2016 intègre les travaux « à échelles larges ». Plusieurs éléments de contexte et évolutions invitent à intégrer ces niveaux de réflexion : montée en puissance du fait métropolitain, compétition territoriale, renforcement des partenariats de projets dans des bassins de vie élargis Basco-Landais / Grand Béarn / Béarn-Bigorre, transfrontalier, élargissement des régions, etc.

Plusieurs thématiques et périmètres de projets sont ainsi considérés dans le programme d'activité 2015 de l'agence dans la perspective d'éclairer les politiques publiques à ces échelles d'intervention.

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
A1	Fonctionnement logistique des territoires	MT	42	Partenariat
	Étude de trafic autour du Port de Bayonne	RM	40	Partenariat
A2	Transfrontalier			Partenariat
	Transfermuga	MT	20	CRA
	Plan stratégique Eurocité		15	Partenariat
A3	Appui aux démarches territoriales : Béarn, Pays basque	MT	90	Partenariat
A4	Espace littoral : organisation	MT	15	Partenariat
A5	Mobilités littorales estivales	RM	160	Partenariat
A6	Articulation des politiques cyclables	FR	35	Partenariat

AF : Alain Franck
MT : Marc Trinqué
RM : Romain Mathey
FR : Fanch Ruellan

* En jours
** Détail des pilotes p.19

Il est demandé à l'AUDAP d'accompagner la mise en projets des systèmes territoriaux larges

Après avoir de longue date contribué à la réflexion territoriale du Pays Basque (aménageons le Pays Basque, dessine-moi le Pays Basque...), il s'agit d'accompagner la traduction de son projet de développement par la mise en œuvre d'actions qui seront retenues dans le cadre du contrat territorial en soutien au Conseil des Élus et au Conseil de Développement du Pays Basque.

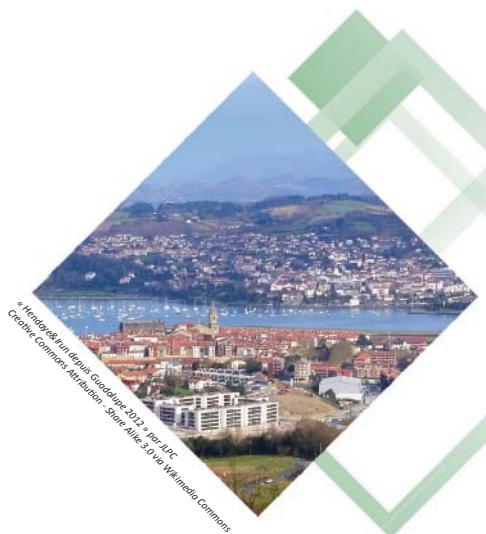
Le Béarn est davantage dans une phase de réflexion et de dialogue territorial. Dans le prolongement des travaux 2014, il s'agira pour l'agence de produire les éléments permettant aux élus et acteurs locaux de mieux appréhender ce système territorial élargi et de nourrir une réflexion partagée dans la perspective d'un éventuel projet « métropolitain ». L'AUDAP est également attendue dans les poursuites d'élaboration d'un plan stratégique de l'Eurocité Bayonne-San Sebastian.

Mais également d'être en proposition sur l'organisation de politiques publiques à ces vastes échelles

Après avoir été contributrice et assistante à maîtrise d'ouvrage pour le compte du GIP, l'agence restera présente en 2015 dans les cercles de réflexion. Elle sera très fortement impliquée dans la démarche des Mobilités Littorales Estivales en tant que maître d'ouvrage délégué d'une vaste enquête qui sera menée à l'été 2015 pour le compte de la dizaine de partenaires présents au tour de table. Cette démarche s'articule avec les travaux engagés par le Syndicat des transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour et apportera des éléments d'éclairage au-delà des seules pratiques de déplacement des touristes (profils, etc.). Le caractère expérimental de cette mission va permettre de bénéficier d'un investissement de l'ADEME et de l'Etat par l'intermédiaire du CEREMA (ex CERTU).

La question des mobilités sur les grands territoires sera un axe majeur des interventions pour 2015, que ce soit :

- pour les voyageurs avec une poursuite dans la définition de projet de transport transfrontalier dans le cadre du programme Transfermuga, avec une implication dans le POCTEFA 2014-2020,
- pour les modes actifs, avec un travail sur l'articulation des politiques cyclables des divers acteurs à l'échelle du département,
- ou pour les marchandises, avec une poursuite de l'analyse du fonctionnement logistique sur un vaste territoire franco-espagnol, en lien avec la structuration du tissu économique local. Cette mission doit permettre de cheminer vers la définition d'actions renforçant l'attractivité économique et le rôle des équipements majeurs dont le port de Bayonne. Cette analyse s'articule avec l'élaboration d'un schéma régional des plateformes logistiques et zones d'activités multimodales, impulsé par la Région, la DREAL et la CERTA. Une mise en échange des connaissances sera nécessaire avec les élus et le monde économique pour permettre le développement de projet. ■



> B

CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES

La planification demeure une mission majeure de l'AUDAP, mais après plusieurs années fortement mobilisées à l'élaboration des SCoT, 2015 sera pour l'agence d'urbanisme, en cohérence avec les évolutions législatives impulsées par la loi ALUR de 2014, l'année du véritable démarrage de l'élaboration des PLU intercommunaux.

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
B1	Élaboration des PLUi	MPB		
<i>a</i>	<i>Cheminement vers les PLUi - Vers la grenellisation des PLU</i>	<i>AGL</i>	<i>48</i>	<i>Partenariat</i>
<i>b</i>	<i>PLUi ACBA</i>	<i>CL</i>	<i>350</i>	<i>ACBA</i>
<i>c</i>	<i>Cheminement vers le PLUi CAPP</i>	<i>MPB</i>	<i>100</i>	<i>CAPP</i>
<i>d</i>	<i>CC Seignanx - Schéma de mobilité active et de transport en commun</i>	<i>JLR</i>	<i>30</i>	<i>CCSeignanx</i>
B2	Révision des SCoT : CCPO - CASPB	HL/MTA	80	CASPB/CCPO
B3	Accompagnement des schémas de mobilité			
<i>a</i>	<i>CG64</i>	<i>MT</i>	<i>50</i>	<i>CG64</i>
<i>b</i>	<i>CC Nay</i>	<i>FR</i>	<i>38</i>	<i>CCNay</i>
B4	Nature et territoire : accompagnement à la mise en œuvre des TVB, RNR, autres démarches environnementales, ...		43	
	<i>SDAGE</i>	<i>CG</i>	<i>30</i>	<i>Partenariat</i>
B5	Elaboration de projets de territoires : Nive-Adour	AGL	48	CCNA

AF : Alain Franck

MT : Marc Trinqué

MPB : Marie-Pierre Barré

JLR : Jacques Le Roux

DB : Didier Bésingrand

RM : Romain Mathey

AGL : Antonia Garcia-Lancesseur

HL : Hélène Larralde

FR : Fanch Ruellan

CL : Cyril Loustau

* En jours

** Détail des pilotes p.19

La planification, une mission majeure

Après une année de transition, l'AUDAP s'engage fortement dans l'élaboration du PLUi de l'Agglomération bayonnaise qui rentre en phase opérationnelle. L'agence d'urbanisme sera aux côtés des services et des élus de l'Agglomération dans une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, mais également de productions d'un certain nombre d'éléments en complément de productions de cabinets spécialisés. L'AUDAP sera présente sur l'élaboration des données de diagnostic ou de projets, notamment, sur l'évolution du tissu urbain. Le PLUi de l'Agglomération paloise nécessitera également d'importantes missions de préfiguration.

L'AUDAP n'abandonne pas pour autant l'élaboration des SCoT. Elle accompagnera la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque dans la redéfinition de sa stratégie de développement et d'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale dans le cadre de la révision de son SCoT. L'AUDAP accompagnera également la Communauté de communes du Piémont oloronais dans son cheminement vers la révision de son SCoT lui aussi construit à l'échelle de l'EPCI.

Aider à la définition de projets de territoires

Au-delà de ces documents de planification, l'agence devrait poursuivre l'accompagnement de la Communauté de communes Nive Adour dans sa mise en débat d'une vision partagée de la situation du territoire intercommunal, des problématiques et des enjeux avec les élus dans la perspective de la définition d'un projet stratégique.

Au-delà, la perspective d'une urbanisation limitée en l'absence de documents d'urbanisme adaptés invite l'ensemble des collectivités à définir des stratégies de développement et d'aménagement du territoire et à la grenellisation de leur PLU. Aussi, les membres de l'agence souhaitent que la mission d'accompagnement de l'ensemble des collectivités pour un cheminement

vers des PLUi et la grenellisation des PLU soit poursuivie en 2015.

L'environnement et le réinvestissement urbain étant des composantes essentielles des projets territoriaux à intégrer dans les documents d'urbanisme, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'ADEME poursuivent leur partenariat avec l'AUDAP et apportent un soutien à l'élaboration des PLUi et des SCoT. La définition et l'intégration de politiques environnementales sont également appréhendées avec un rôle spécifique de l'agence, attendue en matière d'articulation entre schémas cadres et projets de territoires. Une réflexion particulière sur les réserves naturelles régionales et leur intégration locale sera engagée.

Que ce soit en matière d'environnement ou en matière de mobilité, l'agence est sollicitée pour accompagner la définition et la mise en perspective de politiques publiques aussi bien à des échelles départementale ou régionale que dans le cadre de l'élaboration de projets d'aménagement et de développement intercommunaux.

Un investissement important sur les mobilités

Ainsi, en 2015, après avoir accompagné le Conseil général dans la mise en place de projets sectoriels de mobilité (covoiturage, schéma accessibilité, cars interurbains...), l'agence contribuera à la construction d'une politique de transports intégrée au service des territoires. A l'échelle des démarches de projets intercommunaux, l'AUDAP travaillera à la définition de schémas de mobilité dans le cadre du PLUi de la Communauté de communes du Seignanx et du SCoT du Pays de Nay. ■



METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Ces dernières années, l'AUDAP a fortement accompagné ses membres dans l'élaboration de leurs documents de planification et de programmation thématiques considérant une large diversité de projets et de territoires : Schémas de COhérence Territoriaux, Plans de Déplacements Urbains, schémas commerciaux, Programmes Locaux de l'Habitat et Plan Départemental de l'Habitat, schéma de développement portuaire, etc.

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
C1	Contribuer à la mise en œuvre des SCoT			SMGP/ SMBSL
<i>a</i>	<i>Centralités et projets urbains</i>	<i>PG</i>	<i>95</i>	<i>Partenariat</i>
<i>b</i>	<i>Indicateurs de suivi des SCoT</i>	<i>MTA</i>	<i>60</i>	<i>Partenariat</i>
<i>c</i>	<i>Dialogue inter-EPCI (Habitat, mobilité, commerce)</i>	<i>HL</i>	<i>30</i>	<i>SMBSL</i>
C2	Mise en œuvre du plan départemental de l'habitat	GV	65	Etat/CG64
C3	Application de la loi littoral	JLR	20	Partenariat
C4	Port de Bayonne : suites schéma d'aménagement et accompagnement économique			CRA - ACBA
<i>a</i>	<i>Schéma portuaire : mise en œuvre, dimension environnemental, quai Bazé,..</i>	<i>MPB</i>	<i>45</i>	
<i>b</i>	<i>Accompagnement économique : Redon,..</i>	<i>NG</i>	<i>15</i>	
C5	Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU des agglomérations bayonnaise et paloise			SMTU(s)
<i>a</i>	<i>Finalisation PDU</i>	<i>FR/SG</i>	<i>110</i>	
<i>b</i>	<i>Schémas accessibilité (ADAP)</i>	<i>FR</i>	<i>80</i>	
<i>c</i>	<i>Hierarchisation ; PLUi/PDU aggro Bayonnaise</i>		<i>50</i>	
<i>d</i>	<i>Suivi évaluation des politiques de mobilité</i>	<i>SG/RM</i>	<i>60</i>	<i>SMTU(s)</i>
C6	Déchets - assainissement et urbanisme	HL	50	Partenariat
C7	Accompagnement des schémas d'aménagement commercial (suivi + indicateurs)	NG		CAPP / SMGP
<i>a</i>	<i>CAPP - requalification des ZA commerciales</i>		<i>40</i>	<i>CAPP</i>
<i>b</i>	<i>Suivi des indicateurs et animation territorialisés</i>		<i>30</i>	<i>Partenariat</i>
C8	Articulation dans l'élaboration des Plans Climat Energie	CG	70	Partenariat
C9	Études sur le foncier agricole	CG	55	Partenariat

AF : Alain Franck
 MT : Marc Trinqué
 SG : Sébastien Grandjean
 RM : Romain Mathey
 MPB : Marie-Pierre Barré
 JLR : Jacques Le Roux

NG : Nicolas Gestas
 CG : Cécile Gallato
 AGL : Antonia Garcia-Lancesseur
 HL : Hélène Larralde
 FR : Fanch Ruellan

* En jours

** Détail des pilotes p.19

Dans le projet d'agence 2014-2016, les membres ont réaffirmé la volonté que l'agence soit impliquée dans la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets justifiant par là même des interventions au niveau infracommunal et sur des projets urbains stratégiques. En 2015, une part importante de l'activité de l'AUDAP sera consacrée à ces mises en œuvre et à la recherche d'articulation entre les démarches, les projets et les échelles territoriales.

Mise en œuvre de documents « globaux » : SCoT, schéma portuaire, ...

Sous maîtrise d'ouvrage des syndicats, les mises en œuvre des SCoT de Pau et de Bayonne sont des chantiers engagés dans la durée. L'agence est impliquée dans des travaux sur le renforcement des centres-bourgs selon une typologie à construire, la traduction de mesures dans les PLU/PLUi, etc. Ces travaux seront conduits en favorisant un regard croisé des différents porteurs de SCoT.

L'agence poursuivra également aux côtés des services du Conseil régional la mise en œuvre du schéma de développement portuaire du port de Bayonne validé en 2013. Ces actions encourageront la dynamique environnementale et l'élaboration de chartes d'implantation d'entreprises. La mise en œuvre des projets de territoire implique le suivi des évolutions législatives. Elle nécessite de porter un regard sur des problématiques émergentes, notamment sur la prise en compte des problématiques liées aux changements climatiques, à la transition énergétique et l'articulation des politiques locales avec le Schéma Régional Climat Air Energie. L'ADEME apporte un soutien important à la démarche. Dans un autre domaine, l'agence s'investira en 2015 sur les questions de déchets et d'assainissement à intégrer dans les stratégies d'aménagement. Ces sujets sont des problématiques à part entière sur nos territoires qui conditionnent à terme les capacités d'urbanisation. De la même façon, la prise en considération du foncier agricole dans les politiques territoriales sera poursuivie.

La traduction de la loi Littoral est un chantier partagé qui doit permettre

aux collectivités de s'accorder, en lien avec les services de l'Etat, sur la manière de prendre en compte les orientations de la loi. Le prolongement de cette démarche trouve tout son sens au regard des projets engagés de révision de SCoT (CASPB) et d'élaboration de PLUi ACBA.

Habitat, mobilité, commerce

En complément de la mise en œuvre de ces documents « globaux », l'agence participera fortement à la mise en œuvre de plans et programmes qui concernent plus particulièrement trois thématiques : l'habitat, la mobilité et le commerce.

Sur le volet habitat, l'AUDAP accompagnera la mise en œuvre du programme d'actions du Plan Départemental de l'Habitat. Elle sera également présente dans le suivi des différents Programmes Locaux de l'Habitat et dans les études « logement » associées, Bayonne préparant le lancement d'un 3^{ème} PLH.

En matière de mobilité, l'agence sera dans les travaux des PDU avec la perspective d'une finalisation de celui de Pau et la mise en œuvre de celui de Bayonne. Des travaux spécifiques sont d'ores et déjà identifiés (hiérarchisation du réseau routier, PDU de secteurs, etc.).

Concernant le commerce, la mise en œuvre des différentes stratégies exprimées dans les schémas d'agglomération et les SCoT nécessitera une animation territorialisée spécifique avec des travaux sur l'aménagement et la requalification des Zones d'Activités Commerciales ou non.

Suivi et évaluation

L'agence sera en 2015 également impliquée dans des dispositifs de suivi/évaluation avec la mise en place d'indicateurs, pour le suivi des SCoT de Pau, de Bayonne et d'Oloron, la mise en œuvre du PDH et des PDU ainsi que les schémas commerciaux. Ces démarches croisent d'autres missions de l'agence et notamment la construction d'indicateurs génériques de suivi de l'évolution des territoires, ainsi que le dispositif partenarial de l'Observatoire 64. Une mission spécifique d'évaluation des politiques contractuelles du Conseil général se poursuivra en 2015. ■

> D

DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE

Ce chapitre intègre des missions très variées permettant de donner une ambition forte à des dimensions spécifiques autour du suivi des politiques de l'habitat, de mobilités cyclables et ferroviaires et de mise en œuvre globalisante dans des projets urbains ou de mise en œuvre opérationnelle du lien urbanisme/transport

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
D1	Articulation urbanisation et axes TC dans l'agglomération paloise (Émergence Cœur d'agglomération)	SG	50	CAPP-SMTPPP
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat			ACBA/CAPP/CASP
	<i>Bilan PLH ACBA et études liées au logement sur l'agglomération bayonnaise (charges HLM, dynamiques investisseurs...)</i>	DS	40	ACBA
	<i>Bilan, mise en œuvre et observation du PLH de l'agglomération paloise</i>	MA	70	CAPP
	<i>Suivi PC- MOS sur CCPO</i>	DS	40	CCPO
D3	Contrats d'axe : suivi Béarn (dt mise en œuvre Oloron), Nive,	RM	50	CRA + SMTPP + EPCI
D4	Intégration de la dimension touristique	MTA	35	Partenariat
D5	Évaluation des politiques publiques, et des contrats	ML	40	CG64
D6	CAPP - Appui à la réalisation et mise en œuvre du schéma cyclable	FR	35	SMTPPP
D7	Quartiers palois (AMO conduite de projets urbains, quartier du Stade, quartier Nord-Est)	MPB	70	CAPP
D8	Groupes d'échanges : mobilité, déchets-assainissement		25	Partenariat
D9	Appui aux services des membres			Partenariat

AF : Alain Franck

SG : Sébastien Grandjean

MPB : Marie-Pierre Barré

RM : Romain Mathey

ML : Marc Laclau

DS : Déborah Sauvignet

MA : Marion Audouin

FR : Fanch Ruellan

MTA : Maylen Thoumire Alcelay

* En jours

** Détail des pilotes p.19

Le suivi des politiques locales de l'habitat est une constante année après année des missions de l'agence. Cela permet de suivre et d'orienter les dynamiques locales. En plus de l'accompagnement des Programmes Locaux de l'Habitat et des études logement associées (charges HLM...), l'agence poursuivra le suivi des permis de construire pour apporter des éléments précis aux collectivités sur les quantités de logements produits. En effet, il s'agit d'une information clé pour la définition et le suivi des politiques publiques en matière d'habitat et d'aménagement notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (révision du SCoT d'Oloron, PLUi de l'agglomération de Bayonne, etc.). Compte tenu de la pression que connaissent les communes littorales, l'agence poursuivra les études engagées sur les logements produits en lien avec les dynamiques des investisseurs.

D'une autre manière, les dynamiques doivent être encouragées en lien avec les contrats d'axes engagés entre la région et les collectivités locales le long des axes ferroviaires du Béarn et de la Nive. L'AUDAP poursuivra son accompagnement des services de la Région sur ce thème. Tout comme elle approfondira sur Pau l'articulation entre le réseau de transport en commun et le développement urbain, participant de la structuration du cœur d'agglomération. Une réflexion est également engagée pour la réalisation et la mise en œuvre d'un schéma vélo à l'échelle de la Communauté d'agglomération pa-loise.

Dans une perspective d'un aménagement durable de la ville, l'agence travaillera à la définition de projets urbains sur des secteurs stratégiques de Pau : quartier du stade et quartier nord-est. La définition de projets avait été déjà conduite sur les quartiers est et sud de la ville.

De façon plus globale, l'AUDAP engage une mobilisation sur la thématique touristique car celle-ci n'a pas encore été abordée dans les documents de planification. Pourtant, le tourisme

s'inscrit dans une approche systémique du développement territorial (capacité d'accueil, ressource, mise en valeur, mobilité, etc.). Il s'agit en 2015 de voir comment considérer les enjeux touristiques dans les projets d'aménagement et d'urbanisme et de l'implication future de l'AUDAP dans ce domaine.

La mise en dialogue des territoires et la promotion de la ville durable passent dans la mise en œuvre du SCoT par un dialogue entre les territoires concernés. Le Syndicat du SCoT Bayonne sud Landes souhaite que l'agence l'accompagne dans l'animation d'un dialogue entre les EPCI sur des volets de mobilité, d'habitat et de commerce.

En complément, l'agence est engagée avec le Conseil général dans la définition d'un dispositif de suivi permettant d'évaluer la portée des contrats mis en place avec les territoires.

L'articulation entre l'organisation du territoire et de la mobilité est également un des enjeux majeurs de la construction de la ville durable. Un groupe d'échanges spécifiques sur le sujet, associant la majorité des partenaires de l'agence, est ainsi maintenu tant dans le Pays Basque qu'en Béarn pour un partage d'expériences et la prise en compte collective des problématiques locales. Un autre groupe d'échange pourrait être mis en place afin de partager de la connaissance et de l'expérience sur les questions de déchets et d'assainissement. ■





CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

Le développement de la connaissance territoriale est une dimension primordiale des missions de l'agence d'urbanisme. La connaissance constitue un socle de travail indispensable et un préalable nécessaire à la conduite des réflexions. En 2015, le développement des données se poursuit avec l'objectif permanent d'une mise en visibilité, de partage et d'appropriation des outils par les partenaires pour tirer des éléments de connaissance utiles à l'élaboration de projets. L'AU-DAP poursuit en parallèle la structuration de son Système d'Information Géographique en lien avec les données disponibles chez nos partenaires et fournit différents outils d'accès à une donnée cartographiée (web mapping).

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
E1	Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération bayonnaise et agglomération paloise	VE	50	ACBA-CAPP
E2	Observatoire départemental de la vie collégienne	ML	110	CG64
E3	Indicateurs d'évolution des territoires	PG	40	Partenariat
E4	Tableau de bord économique des territoires (territorialisés)	NG	38	ACBA/CAPP/CCE
E5	Droits de mutation (DMTO)	ML	40	
E6	OBS-64 / développement, publications, groupes thématiques		485	Partenariat
	Développement des données numériques et COTEC	MP	220	
	Groupes thématiques : habitat, mobilité, foncier, PLU	DB	140	
	Développement de l'information géographique	FB	80	
	Observatoire départemental des loyers privés	ML	45	
E7	Observatoire des loyers - dispositif national		70	Etat
E8	Appui aux dispositifs d'observation régionaux	DB	15	CRA
E9	Appui aux expertises foncières	DB	30	EPFL Pays Basque
E10	Interventions thématiques auprès des EPCI membres	DB	40	Partenariat

AF : Alain Franck
 DB : Didier Bésingrand
 ML : Marc Laclau
 FB : François Bedouet

MP : Maxime Preuilh
 VE : Vincent Escartin
 PG : Pascal Gasc
 NG : Nicolas Gestas

* En jours

** Détail des pilotes p.19

Faciliter l'appropriation des données

Pour faciliter l'appropriation des éléments mis à disposition, l'agence développe les représentations de ces données (tableaux de bord/indicateurs) et propose des aides méthodologiques. En outre, des notes de l'observatoire sont réalisées régulièrement et des présentations sont organisées dans les collectivités adhérentes pour donner à voir les dynamiques territoriales spécifiques.

L'Obs'64, l'outil central

La capitalisation des données implique un suivi et une mise à jour permanente nécessitant une ingénierie spécifique pour la collecte, l'expertise, la gestion et la restitution des éléments nécessaires aux études et à ses membres. L'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques, l'Obs-64 en est l'outil central. Cet ensemble cohérent de données et la capacité de les représenter, outre qu'ils permettent de nourrir l'ensemble des projets travaillés par l'équipe de l'AUDAP, autorisent la constitution des observatoires thématiques demandés à l'agence. Des productions annuelles sont ainsi réalisées sur l'immobilier d'entreprise, la vie collégienne, la mobilité ou les loyers privés.

Des indicateurs communs

La construction d'indicateurs communs d'évolution des territoires permet aux partenaires de suivre leur politique tout en partageant de l'information nécessaire à la compréhension des enjeux de l'aménagement durable en lien avec les indicateurs retenus. Le travail réalisé en 2014 sera prolongé en 2015, complété et traduit dans l'observatoire partenarial.

Immobilier d'entreprise

Les observatoires palois et bayonnais de l'immobilier d'entreprises permettent aux collectivités d'élaborer les stratégies de développement et de construction en connaissance du marché. Un complément spécifique mis en place en 2014 se poursuivra de manière territorialisée dans le cadre d'un tableau de bord économique.

Observation de la vie collégienne

De même, la poursuite de l'Observatoire de la vie collégienne permet au Conseil général d'avoir accès à un système pointu de projections du nombre de collégiens par établissement en fonction des dynamiques démographiques et de développement des territoires. Ce travail sera poursuivi et de nouveaux éléments seront apportés pour la définition des zones de recrutement des collégiens. Toujours en termes de projection, l'agence poursuivra les travaux pour le Conseil général sur l'évolution des droits de mutation à titre onéreux.

Connaissance des loyers privés

Enfin, la connaissance des loyers privés et de leur évolution constitue une nécessité partagée pour éclairer les collectivités dans leur politique publique notamment en matière de logement. Dans le cadre de l'Observatoire 64, l'AUDAP anime, pour le compte de ses partenaires, l'Observatoire des loyers privés. La méthode développée à partir des données CAF bénéficie à l'ensemble du territoire d'intervention de l'Agence. Elle vient compléter le dispositif national d'observation des loyers privés censé conduire à un encadrement des loyers. L'AUDAP est rentrée dans le dispositif expérimental en 2013 puis en 2014. Une poursuite devrait exister en 2015.

Animation de groupes thématiques

En 2015, l'agence poursuivra l'animation des groupes de l'Observatoire 64 sur différentes thématiques (habitat, foncier, PLU...) afin de mettre en partage la connaissance avec les acteurs de la donnée chez nos partenaires. A noter en 2015 : une mobilisation particulière de l'AUDAP en appui à l'expertise foncière pour le compte de l'EPFL, de même que la poursuite de l'appui accordé aux dispositifs d'observation régionaux qui sont constitués ou se mettent en place sous l'égide du Conseil régional. ■



COMMUNIQUER, SENSIBILISER

En totale adéquation avec le projet d'agence 2014-2016, l'AUDAP s'est attachée depuis plusieurs années à développer une communication tournée vers une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension des missions de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Code	Missions	Chef de projet	Temps prévisionnel*	Pilote**
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...			Partenariat
	<i>Cahiers, Infaudap, site...</i>	LR	170	
	<i>Actions pédagogiques et événementiel</i>		85	
	<i>Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..</i>	MP	80	
F2	Fonctionnement	AF		Partenariat

AF : Alain Franck

LR : Ludovic Réau

MP : Maxime Preuilh

* En jours

** Détail des pilotes p.19

La consolidation des outils (site Internet, newsletter « Inf'Audap », « Les cahiers de l'audap », note de l'Observatoire) a permis une montée en puissance de l'agence dans sa capacité à faire partager la connaissance et les missions qu'elle porte pour et avec l'ensemble de ses partenaires. Tous les outils à notre disposition sont en constante évolution afin de toujours mieux toucher les acteurs et œuvrer au développement de nos territoires d'intervention.

Les cahiers de l'audap

Lancée en mars 2012, la publication « Les cahiers de l'AUDAP » continuera à apporter de la lisibilité aux thématiques qui font l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Ils seront pour chaque numéro accompagnés d'une conférence. Deux thématiques sont d'ores et déjà fléchées : l'habitat et la planification en lien avec les nombreuses évolutions réglementaires récentes et encore à venir.

Vers une mise en visibilité plus poussée des productions de l'agence

La mise en visibilité des productions de l'agence et des résultats des études est une volonté exprimée par les élus. L'agence développera en 2015 les outils nécessaires (synthèse d'études, présentations, bibliothèque en ligne...).

En outre, l'AUDAP poursuivra l'exploitation de son site internet et s'appuiera sur la newsletter mensuelle « Inf'Audap » pour communiquer d'une manière générale sur ses activités et tous autres éléments intéressant le partenariat. La revue de presse interne, partagée depuis juillet 2014, sera poursuivie devant la satisfaction que rencontre cet outil.

Conférences, séminaires et débats

Les conférences, séminaires et débats organisés par l'AUDAP représentent des moments d'échanges privilégiés qui contribuent à la sensibilisation et au partage d'expériences sur des thématiques qui participent à la construction des villes et des territoires de demain. Les événements organisés avec différents partenariats en 2014 ayant été fortement appréciés, l'agence poursuivra et développera en 2015 ces missions dans ce domaine. ■



TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉ /2015

Code	Missions (lignes du programme d'activités)	prévi. annuel*	Pilote
A - EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES			
A1	Fonctionnement logistique des territoires, dont logistique urbaine	42	Partenariat
	<i>Étude de trafic autour du Port de Bayonne</i>	40	<i>Partenariat</i>
A2	Transfrontalier :		Partenariat
	<i>Transfermuga</i>	20	<i>CRA</i>
	<i>plan stratégique Eurocité</i>	15	<i>partenariat</i>
A3	Appui aux démarches territoriales : Bearn , Pays Basque	90	Partenariat
A4	Espace littoral: organisation	15	Partenariat
A5	Mobilités littorales estivales	160	Partenariat
A6	Articulation des politiques cyclables	35	Partenariat
B - CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES			
B1	Élaboration des PLUi		
a	<i>Cheminement vers les PLUi - vers la grenellisation des PLU</i>	48	<i>Partenariat</i>
b	<i>PLUi ACBA</i>	355	<i>ACBA</i>
c	<i>Cheminement vers le PLUi CAPP</i>	100	<i>CAPP</i>
d	<i>CC Seignanx - schéma de mobilité active et de transport en commun</i>	30	<i>CCSeignanx</i>
B2	Révision des SCOT : CCPO - CASPB(dt assistance Projet territoire)	80	CASPB/CCPO
B3	Accompagnement des schémas de mobilité : CG64, CC Nay		
a	<i>CG64</i>	50	<i>CG64</i>
b	<i>CC Nay</i>	38	<i>CCNay</i>
B4	Nature et territoire :accompagnement à la mise en œuvre desTVB, RNR, autres démarches environnementales,...	43	Partenariat
	<i>SDAGE</i>	30	
B5	Élaboration de projet de territoire : Nive-Adour,	48	CCNA
C - METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES			
C1	Contribuer à la mise en œuvre des SCoT		SMGP/SMBSL
a	<i>Centralités et projets urbains</i>	95	<i>Partenariat</i>
b	<i>Indicateurs de suivi des SCOT</i>	60	<i>Partenariat</i>
c	<i>Dialogue inter-EPCI (Habitat, mobilité, commerce)</i>	30	<i>SMBSL</i>
C2	Mise en œuvre du plan départemental de l'habitat	65	Etat/CG64
C3	Application de la loi littoral	20	Partenariat
C4	Port de Bayonne : suites schéma d'aménagement et accompagnement économique		CRA - ACBA
a	<i>Schéma portuaire : mise en œuvre, dimension environnemental, quai Bazé,..</i>	45	
b	<i>Accompagnement économique : Redon,...</i>	15	
C5	Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU des agglomérations bayonnaise et paloise		SMTU
a	<i>Finalisation PDU</i>	110	
b	<i>Schémas accessibilité (ADAP)</i>	80	
d	<i>Suivi évaluation des politiques de mobilité</i>	60	<i>SMTU</i>
C6	Déchets - assainissement et urbanisme	50	Partenariat
C7	Accompagnement des schémas d'aménagement commercial (suivi + indicateurs)		CAPP / SMGP
a	<i>CAPP - requalification des ZA commerciales</i>	40	<i>CAPP</i>
b	<i>Suivi des indicateurs et animation territorialisés</i>	30	<i>Partenariat</i>
C8	Articulation dans l'élaboration des Plans Climat Energie	70	Partenariat
C9	Études sur le foncier agricole	55	Partenariat

D - DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE			
D1	Articulation urbanisation et axes TC dans l'agglomération paloise (Émergence Cœur d'agglomération)	50	CAPP-SMTUPPP
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat		ACBA/CAPP/CASPB
	<i>Bilan PLH ACBA et études liées au logement sur l'agglomération bayonnaise (charges HLM, dynamiques investisseurs...)</i>	40	ACBA
	<i>Bilan, mise en œuvre et observation du PLH de l'agglomération paloise</i>	70	CAPP
	<i>Suivi PC- MOS sur CCPO</i>	40	CCPO
D3	Contrats d'axe : suivi Béarn (dt mise en œuvre Oloron), Nive,	50	CRA + SMTUPPP + EPCI
D4	Intégration de la dimension touristique	35	Partenariat
D5	Évaluation des politiques publiques, et des contrats	40	CG64
D6	CAPP - Appui à la réalisation et mise en œuvre du schéma cyclable	35	SMTUPPP
D7	Quartiers palois (AMO conduite de projets urbains, quartier du Stade, quartier Nord-Est)	70	CAPP
D8	Groupes d'échanges : mobilité ...	26	Partenariat
D9	Appui aux services des membres		Partenariat
E - CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE			
E1	Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération Bayonnaise et agglomération paloise	50	ACBA-CAPP
E2	Observatoire départemental de la vie collégienne	110	CG64
E3	Indicateurs d'évolution des territoires	40	Partenariat
E4	Tableau de bord économique des territoires (territorialisés)	38	ACBA/CAPP/CCE
E5	Droits de mutation (DMTO)	40	
E6	OBS-64 / développement, publications, groupes thématiques		Partenariat
	<i>Développement des données numériques et COTEC</i>	220	
	<i>Groupes thématiques : habitat, mobilité, foncier, PLU</i>	140	
	<i>Développement de l'information géographique</i>	80	
	<i>Observatoire départemental des loyers privés</i>	45	
E7	Observatoire des loyers - dispositif national	70	Etat
E8	Appui aux dispositifs d'observation régionaux	15	CRA
E9	Appui aux expertises foncières	30	EPFL Pays Basque
E10	Interventions thématiques auprès des EPCI membres	40	Partenariat
F - COMMUNICATION - ADMINISTRATION			
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...	335	Partenariat
	<i>Cahiers, Infadap, site...</i>	170	
	<i>Actions pédagogiques et événementiel</i>	85	
	<i>Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..</i>	80	
F2	Fonctionnement		Partenariat

* En jours

Pilote : premier partenaire intéressé

Partenariat : tout ou partie des membres

État : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil régional Aquitaine

CG 64 : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

CEPB : Conseil des Élus du Pays Basque

SMBSL : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

GIP littoral : Groupement d'intérêt public

STACBA : Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour

SMTUPPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains de Pau Porte des Pyrénées

ACBA : Agglomération Côte Basque-Adour

CAPP : Agglomération Pau-Pyrénées

CCNA : Communauté de Communes Nive-Adour

CASPB : Agglomération Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay

ORGANIGRAMME

Directeur Général

Alain FRANCK

Secrétariat général

Farida GOURGAND assistante de direction
Gabrielle LAMBERT assistante de gestion

Communication - Documentation

Ludovic REAU

Assistantes de Production

Amélie CARRIZO *
Annie COURANT

Chargé de mission mobilité projets ferroviaires

Romain MATHEY

Projets des territoires

Marc TRINQUE

Cécile GALLATO environnement*
Pascal GASC planification
Nicolas GESTAS économie*
Hélène LARRALDE planification
Maylen THOUMIRE-ALCELAY tourisme

Évolutions spatiales

Didier BESINGRAND

Marion AUDOUIN habitat*
François BEDOUET SIG
Vincent ESCARTIN observation/mobilité*
Marc LACLAU connaissance/évaluation
Déborah SAUVIGNET observation/habitat
Gaëlle VIRELY habitat
Maxime PREUILH observatoire64/informatique

Stratégies urbaines

Marie-Pierre BARRE

Sébastien GRANDJEAN
responsable antenne de Pau, mobilité*
Antonia GARCIA-LANCESSEUR projet urbain
Jacques LE ROUX projet urbain
Emmanuelle RABANT cartographie
Faïch RUELLAN mobilités actives
Cyril LOUSTAU PLUi

*antenne de Pau



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

--

4 rue Henri IV
Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

www.audap.org

